

Préparation aux concours du patrimoine HA

Mention : Histoire de l'art [Master]

Infos pratiques

- > Composante : Sciences sociales et administration
- > Durée : 1 an
- > ECTS : 60
- > Ouvert en alternance : Non
- > Formation accessible en : Formation initiale, Formation continue
- > Formation à distance : Non
- > Durée moyenne de la formation :
M2 - Histoire de l'art (préparation aux concours du patrimoine) : 276 h

Présentation

Présentation

Le parcours Préparation aux concours du patrimoine, organisé depuis une vingtaine d'années en collaboration avec l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, permet de préparer les concours du patrimoine qui donnent l'accès aux plus hauts postes de responsabilité dans les musées français – conservateur du patrimoine, attaché de conservation, assistant de conservation qualifié. Il offre en outre une formation diplômante solide qui atteste d'une vaste culture générale et d'une spécialisation confirmée dans la période et option de spécialité choisies. La préparation des épreuves écrites et orales est organisée autour des options et spécialités de la conservation du patrimoine (spécialités Musée, Archéologie, Inventaire et Monuments historiques).

Objectifs

La formation diplômante vise à donner aux candidats à ces concours les meilleurs moyens de réussite à travers la préparation intensive aux différentes épreuves dans les domaines de l'histoire de l'art, de l'archéologie et

des Monuments historiques. Elle fournit en parallèle une culture professionnelle et une initiation à la recherche qui permet de mieux maîtriser le champ des compétences requises. Elle apporte une bonne connaissance des missions de service public en ce domaine et des enjeux de la conservation et de la transmission du patrimoine.

Savoir-faire et compétences

- Capacité de travail importante
- Autonomie dans l'organisation du travail
- Maîtrise de l'analyse critique des sources et documents et capacité de problématisation des sujets
- Capacité à synthétiser et hiérarchiser des données et informations dans le domaine de l'histoire de l'art et du patrimoine
- Capacité à concourir en conditions de concours

Organisation

Les enseignements communs à l'université Paris Nanterre et à son partenaire l'université Panthéon Sorbonne sont dispensés de préférence le soir entre 18h et 20h (ou 16h et 20h) à l'Institut national d'Histoire de l'art (INHA, 2 rue Vivienne, 75002 Paris) ou à l'Institut d'art et d'archéologie Michelet (rue Michelet, 75005 Paris).

Les enseignements supplémentaires spécifiquement nanterrois (séminaires de spécialité, langue) ont lieu sur le campus de Nanterre ou à l'INHA aux heures indiquées pour ces cours et séminaires.

Contrôle des connaissances

Le contrôle des connaissances est spécifié pour chaque EC.

Stage ou alternance

Stages

- > Stage: Obligatoire (20 jours)
- > Stage à l'étranger: Facultatif

Le stage ou valorisation d'une expérience professionnelle ou professionnalisante, de préférence récente, doit être effectué dans un établissement à but patrimonial. Il permet à l'étudiant de s'immerger dans le milieu professionnel. Il fait l'objet d'une expérience de terrain évaluée en semestre 1 selon la procédure de bloc de compétence et d'un mémoire de stage évalué en notation au semestre 2. Les modalités sont développées dans le descriptif concerné.

Admission

Conditions d'admission

Master 2 :

Le recrutement ne prévoit aucune épreuve écrite et/ou orale :

L'admission à la formation se fait sur dossier dans la limite des capacités d'accueil et, le cas échéant, avec un entretien. Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidats qu'ils montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée.

Mention(s) de Master conseillée(s) :

Histoire de l'art.

Histoire, civilisations, patrimoine.

Archéologie, sciences pour l'archéologie.

Civilisations, cultures et sociétés.

Arts, lettres et civilisations.

Histoire

Conservation-restauration des biens culturels.

Muséologie, muséo-expographie.

Patrimoine et musées.

Les candidats titulaires d'autres diplômes pourront également candidater (procédure de validation des

acquis académiques ou des études antérieures, notamment).

1^{re} année validée de 2^e cycle de l'École du Louvre

En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants :

- Les candidats devront faire état de solides connaissances en Archéologie et/ou en Histoire de l'art, acquises lors de leur cursus universitaire.

En matière d'expériences professionnelles, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants :

Le dossier du candidat devra témoigner d'une expérience significative (expérience professionnelle ou stage(s)) dans l'un des domaines suivants: patrimoine, musées, inventaire, monuments historiques, histoire de l'art et/ou archéologie.

Est/sont également apprécié/e/s : Qualités rédactionnelles, une bonne connaissance de deux langues vivantes et/ou anciennes

Les pièces constitutives du dossier sont : Pièces communes aux candidatures de Master

Modalités de candidature

L'admission à la formation se fait sur dossier dans la limite des capacités d'accueil et, le cas échéant, avec un entretien.

Les candidats à la formation doivent suivre impérativement la procédure e-candidat indiquée sur le site de l'Université de Paris Nanterre :

<https://ecandidat.parisnanterre.fr/#!accueilView>

Le guide du dépôt de candidatures est disponible à l'adresse suivante :

<https://www.parisnanterre.fr/s-inscrire/>

Les pièces constitutives du dossier sont :

Pièces communes aux candidatures de Master (détail sur <http://masters.parisnanterre.fr>).

Calendrier

- dates de candidature : du 26 avril au 10 juin 2021

- Des éventuels oraux d'admission pourront se tenir début juillet.

- L'admission à la formation est proclamée au plus tard fin juillet sous réserve de la validation du Master 1 (ou diplôme équivalent).

Pré-requis et critères de recrutement

Solides connaissances en histoire de l'art et/ou en archéologie acquises dans le cadre de l'un des cursus précédemment cités ou, à défaut, par une expérience professionnelle significative dans le domaine du patrimoine et de la culture ; excellente maîtrise du français.

Pré-requis recommandés

Expérience(s) dans une structure ou institution patrimoniale

Et après

Poursuite d'études

Doctorat histoire de l'art ou archéologie

Insertion professionnelle

Accès par concours aux professions de la conservation

La classe préparatoire prépare l'accès aux concours des professions suivantes :

- **conservateur du patrimoine de l'Institut national du patrimoine** (État, ville de Paris et collectivités territoriales) dans les spécialités « Archéologie », « Archives », « Monuments Historiques et Inventaire », « Musées ».
- ingénieur d'études (concours niveau licence, master) et ingénieur de recherche (concours niveau doctorat) du ministère de la Culture.
- **assistant de conservation** du patrimoine des collectivités territoriales
- **attaché de conservation** du patrimoine des collectivités territoriales
- ingénieur d'études ou de recherche

Pour tout renseignement complémentaire sur le concours de conservateur Etat et Ville de Paris, vous pouvez consulter le site de l'Institut national du patrimoine :

<http://www.inp.fr/Formation-initiale-et-continue/Formation-des-conservateurs>

Pour tout renseignement complémentaire sur le concours de conservateur territorial du patrimoine et la formation des conservateurs territoriaux du patrimoine, vous pouvez consulter les sites de l'Institut national des études territoriales www.inet.cnfpt.fr et du CNFPT www.cnfpt.fr

Fiches métiers ROME

- > D1201: Achat vente d'objets d'art, anciens ou d'occasion
- > G1102: Promotion du tourisme local
- > K1602: Gestion de patrimoine culturel
- > K1802: Développement local

Contact(s)

Autres contacts

un site est dédié à cette formation

<https://www.prepa-conservateurs-patrimoine.fr/>

Programme

M2 - Histoire de l'art (préparation aux concours du patrimoine)

Semestre 9

	Nature	CM	TD	TP	EAD	Crédits
UE Maîtriser un domaine et ses méthodes	UE					25,5
UE Préparer les épreuves en Histoire de l'art : culture scientifique en histoire de l'art 1 1 élément(s) au choix parmi 7 :	UE					4,5
Séminaire d'Histoire de l'art et archéologie du monde grec S9	EC	24				4,5
Séminaire d'Histoire de l'art et archéologie du Moyen Âge S9	EC	24				4,5
Séminaire d'Histoire de l'art moderne 1 S9	EC	24				4,5
Séminaire d'Histoire de l'art contemporain S9	EC	24				4,5
Séminaire d'Histoire de l'art médiéval S9	EC	24				4,5
Séminaire d'Histoire de l'art moderne 2 S9	EC	24				4,5
Séminaire Terra Fondation	EC	24				4,5
UE Préparer les épreuves en Histoire de l'art : culture générale en l'Histoire de l'art 1	UE					9
4H9PC001 - Culture générale en Histoire de l'art et archéologie 1	EC		12			3
4H9PC002 - Culture de spécialité en histoire de l'art 1	EC		36			6
UE Préparer les épreuves en Histoire de l'art : méthodologie 1	UE					12
4H9PC003 - Histoire des institutions et des politiques patrimoniales 1	EC		12			3
4H9PC004 - Préparation aux épreuves écrites	EC	30				9
UE Développer ses compétences linguistiques	UE					3
UE Développer ses compétences linguistiques	UE					3
Langue	EC		24			3
UE Se former en milieu professionnel	UE					1,5
UE Pratiquer le patrimoine module 1	UE					1,5
4H9PC005 - Stage: éprouver la théorie en milieu professionnel	EC					1,5

Semestre 10

	Nature	CM	TD	TP	EAD	Crédits
UE Maîtriser un domaine et ses méthodes	UE					25,5
UE Préparer les épreuves en Histoire de l'art : culture scientifique en histoire de l'art 2 1 élément(s) au choix parmi 6 :	UE					4,5
Séminaire d'Histoire de l'art et archéologie gallo-romaines S10	EC	24				4,5
Séminaire d'Histoire de l'art et archéologie du Moyen Âge S10	EC	24				4,5
Séminaire d'Histoire de l'art moderne S10	EC	24				4,5
Séminaire d'Histoire de l'art contemporain 1 S10	EC	24				4,5
Séminaire d'Histoire de l'art et archéologie du monde romain S10	EC	24				4,5
Séminaire d'Histoire de l'art contemporain 2 S10	EC	24				4,5
UE Préparer les épreuves en Histoire de l'art : culture générale en l'Histoire de l'art 2	UE					9
4H0PC001 - Culture générale en Histoire de l'art et Archéologie 2	EC		12			3
4H0PC002 - Culture de spécialité en histoire de l'art 2	EC		36			6
UE Préparer les épreuves en Histoire de l'art : méthodologie 2	UE					12
4H0PC003 - Histoire des institutions et des politiques patrimoniales 2	EC		12			3
4H0PC004 - Préparation aux épreuves écrites et orales	EC	30	24			9
UE Développer ses compétences linguistiques	UE					3
UE Développer ses compétences linguistiques	UE					3
UE Se former en milieu professionnel	UE					1,5
UE Pratiquer le patrimoine module 2	UE					1,5
4H0PC005 - Mémoire de stage : restituer sa pratique en milieu professionnel	EC					1,5